

TRANSPORTS

Une nouvelle convention a été signée hier entre la SNCF et la région, qui investit chaque année 100 millions d'euros – matériels et exploitation – dans le réseau régional, dont la fréquentation a augmenté de 25 % depuis 2000.

La Bretagne accroît sa participation à l'exploitation des TER

DE NOTRE CORRESPONDANT
À RENNES.

Anne-Marie Idrac, présidente de la SNCF, a signé hier à Rennes la nouvelle convention TER qui, prévue pour se prolonger jusqu'en 2013, va se traduire par la poursuite des investissements en matériels roulants avec 21 livraisons de rames attendues d'ici à 2009. La dirigeante met en exergue « la progression, entre 2000 et 2006, de + 25 % du trafic et de + 40 % des recettes (20 millions d'euros en 2006) ». « Ces ratios nous placent dans le peloton de tête des régions fran-

çaises, le réseau TER breton occupe même la première place en matière de ponctualité des horaires », se targue Jean-Yves Le Drian, le président du Conseil régional de Bretagne.

Intéressement ou pénalités

Les 21.000 voyages quotidiens assurés par 300 trains sont loin de permettre l'équilibre financier de ce réseau. L'an passé, la collectivité a versé à la SNCF la somme de 70 millions d'euros uniquement pour son exploitation. Si l'on y ajoute les prix des matériels, elle engage chaque année plus de 100 millions d'euros dans le réseau

ferroviaire. « En 2007, nous augmentons le montant de notre participation d'exploitation, qui passe à 72,8 millions d'euros, ce qui représente environ 9 euros par voyage », continue l'élu. En contrepartie de cette hausse faite notamment pour supporter la baisse des prix des billets – jusqu'à 75 % – des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires de prestations de solidarité, la région a prévu un dispositif d'intéressement et de pénalités. Si la SNCF ne réalise par les circulations prévues initialement par les deux partenaires, elle ne percevra pas la totalité de la contribution financière régionale.

Partant du principe que « le dynamisme crée la dynamique », Anne-Marie Idrac mise sur la poursuite du développement du transport ferroviaire breton, complété par un plan global de rénovation des 126 gares et haltes ferroviaires. Celles-ci vont bénéficier de meilleurs espaces d'accueil, d'une signalétique uniformisée et bilingue (français et breton).

Le coût annoncé des travaux est de 34 millions d'euros à partager principalement entre la région et les collectivités concernées.

STANISLAS DU GUERNY

AMÉNAGEMENT

Une zone commerciale de 30.000 m², soutenue par la Communauté de communes, verra le jour d'ici à deux ou trois ans au sud de la ville. L'investissement, supérieur à 75 millions d'euros, devrait permettre de créer 530 emplois

Sens muscle son offre commerciale

DE NOTRE CORRESPONDANT
À DIJON.

Les 42.000 habitants de la Communauté de communes du Sénonais (8 communes, 50 millions d'euros de budget) pourront d'ici à deux ou trois ans faire leurs achats au sud de Sens (Yonne) dans une zone de 30.000 m² de commerces où seront présentes la plupart des enseignes nationales autour d'une grande surface alimentaire. « Ce projet devenait vi-

tal pour contrecarrer une évasion commerciale évaluée à environ 50 % au profit de la région parisienne, d'Auxerre et de Troyes », assure Marie-Louise Fort, maire de la ville (27.000 habitants) et présidente de l'intercommunalité, qui a remué ciel et terre pour favoriser ce projet – un temps contesté – et porté par les groupes Schiever (grande distribution) et LMJ (jardinage), associé au promoteur JMP Expansion.

L'investissement devrait dé-

passer les 75 millions d'euros, permettre la création de 530 emplois et générer 1,5 million d'euros de taxe professionnelle.

Multiplexe et hôtels

En dehors des commerces, cette zone baptisée « Les Portes de Bourgogne » accueillera un multiplexe cinématographique de 7 salles (1.300 fauteuils), 2 hôtels ainsi que 2 restaurants parmi les plus grandes chaînes françaises. La Communauté de communes

du Sénonais y construira également pour plus de 6 millions d'euros une salle de spectacles modulaire de 1.200 places.

La région séduit toujours de nouveaux résidents, principalement de l'Île-de-France, ce qui entraîne un fort dynamisme du marché immobilier. Entre 1989 à 2005, Sens a ainsi vu croître son parc de logements privés de 1.235 unités, soit un rythme de 1,5 % par an.

DIDIER HUGUE

DÉVELOPPEMENT

Le Grand Lyon se refuse à voir partir Euronews

DE NOTRE CORRESPONDANTE
À LYON.

Les déclarations du PDG d'Euronews au journal belge « Le Soir » évoquant l'hypothèse d'un déménagement de la chaîne d'informations continues paneuropéenne de Lyon vers Bruxelles a surpris les édiles locaux. « Nous savions que Philippe Cayla n'avait pas un attachement particulier à la ville, mais l'affaire en restait là. Depuis 2004, la région, le département et la communauté urbaine apportent 500.000 euros chaque année à cette chaîne sous forme d'achat de prestations diverses », s'étonne Jean-Michel Daclin, adjoint à la mairie de Lyon, chargé du rayonnement international.

Bureaux trop exigus

Pour obtenir qu'Euronews, créé en 1993 par l'Union européenne de radiodiffusion (UER), s'implante dans l'agglomération rhodanienne, les collectivités locales ont déboursé quelques dizaines de millions de francs de l'époque. Elles ont acheté les locaux de ce qui était alors l'ancienne direction régionale de Hewlett-Packard et contribué financièrement à leurs équipements techniques.

Aujourd'hui, les bureaux

d'Écully, dans la banlieue ouest, sont devenus trop exigus. « Le président du Grand Lyon, Gérard Collomb, nous aide et a nommé un chef de projet pour étudier un transfert dans le quartier Confluence ou encore au sein du pôle numérique de Vaise. Nous pourrions également nous agrandir sur place, mais cela ne résoudrait pas notre problème de visibilité dans la ville, car notre localisation actuelle est excentrée », reconnaît Michael Peters, le directeur général adjoint de la chaîne, en déplorant que les Lyonnais « ignorent notre média pourtant influent. Nous ne parvenons pas à nouer des partenariats dans les domaines sportifs ou autres ». Ce n'est pas la première fois qu'un départ de la chaîne est évoqué. Quand le britannique ITN en est devenu l'actionnaire de référence en 1997, il se disait qu'elle pourrait s'en aller à Londres.

Depuis 2002, elle est revenue dans le giron du service public et France Télévisions, partenaire de la première heure, fait partie du noyau dur. La chaîne, qui emploie 250 permanents, dit tirer aujourd'hui près de 70 % de ses ressources de la publicité, et son budget 2007 s'établit à 42 millions d'euros et dégage des bénéfices.

MARIE-ANNICK DEPAGNEUX

TÉLÉGRAMMES

PICARDIE. Après s'être vu confier une partie de la gestion des transports urbains de la ville de Senlis et de la plate-forme aéro-industrielle de Méaulte, le groupe Keolis, filiale à 45 % de la SNCF, a été choisi par la région Picardie pour l'exploitation de deux liaisons routières de son réseau TER.